Bibliothèque municipale, mode d'emploi…

La bibliothèque comprend un espace Adultes et un espace Jeunesse qui proposent :

- des livres de fiction
- des livres documentaires
- des revues
- des bandes dessinées et mangas
- des encyclopédies
- des livres en gros caractères

Il existe des fonds spécialisés :

- Fonds Etudes / Orientation / Métiers
- Fonds juridique grand public
- Fonds local : Bois le Roi et Seine et Marne

Les ouvrages peuvent être consultés sur place librement ou empruntés sur abonnement.

Quand venir à la bibliothèque ?

MERCREDI	10 h - 12 h 30 / 14 h - 18 h
JEUDI	10 h - 12 h
SAMEDI	10 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 17 h
DIMANCHE	10 h - 12 h

Pourquoi s'inscrire ?

L'inscription est indispensable pour emprunter des documents. L'abonnement est valable un an à compter de la date d'inscription.

L'inscription est nominative et personnelle

Comment s'inscrire ?

Jeunes jusqu'à 18 ans : gratuit

Votre enfant a moins de 14 ans : vous venez l'inscrire durant l'ouverture de la bibliothèque
Votre enfant a plus de 14 ans : il s'inscrit seul et remet à la bibliothèque le formulaire signé par le responsable légal

Des formulaires d'inscription sont disponibles à la bibliothèque et sur le portail internet *("En pratique")*

Les parents ou représentants légaux sont responsables des documents consultés et empruntés par les mineurs

Adultes

- Abonnement simple : 15 €
- Abonnement double : 23 €
- Abonnement demi-tarif : 7 €

** Pour les bénéficiaires d'une allocation chômage ou du RMI* *****

- Abonnement étudiant : gratuit *****

***** *Sur présentation d'un justificatif*

Conditions d'emprunt

Vous pouvez emprunter 5 ouvrages pour une durée de 3 semaines avec une possibilité de réservation à condition que les livres ne soient pas attendus par d'autres lecteurs.

Les livres signalés en nouveauté "N" sont prêtés pour une durée de 2 semaines.

Les revues du mois en cours "N" sont à consulter sur place, les précédents numéros pouvant être empruntés.

Certains ouvrages qui ne peuvent être empruntés portent la mention "A consulter sur place".

En section Adultes, il est possible d'effectuer des réservations.

L'engagement de l'adhérent

- Rendre les documents dans les délais prévus
- Prendre soin des documents
- Remplacer tout document perdu ou détérioré

Le règlement est affiché dans la bibliothèque et est également consultable sur le portail internet de la bibliothèque

L'inscription implique l'acceptation de ce règlement.

Quand je pense à tous les livres qu'il me reste à lire, j'ai la certitude d'être encore heureux

Jules Renard

Je n'ai jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture ne m'ait ôté

Montesquieu

Petit tas de feuilles sèches ou grande forme en mouvement : la lecture

Jean-Paul Sartre

Toutes les grandes lectures sont une date dans l'existence

Alphonse de Lamartine

J'aime ce qui me nourrit : le boire, le manger et le livre

Etienne de la Boétie

Il est vrai qu'avec tout ce que je sais, on pourrait faire un livre ; il est vrai qu'avec tout ce que je ne sais pas, on pourrait faire une bibliothèque

Sacha Guitry

Ce vice impuni : la lecture

Valéry Larbaud

Catherine Roquesalane

Carole Austruy

Amandine Henry

Bienvenue

à la

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Guide du Lecteur

11 avenue Galliéni - 77590 Bois le Roi

01 60 69 54 06 / bib.lr@ville-boisleroi.fr